

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 1er octobre 2018 à 20h00 en la salle des délibérations du conseil.

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de septembre 2018
4. Finances
  - 4.1 Approbation du paiement des comptes
  - 4.2 Dépôt du rapport trimestriel
5. Période de questions réservée à l'assistance
6. Subventions, commandites et demandes
  - 6.1 Demande de subvention- Association du mont Rougemont
  - 6.2 Demande financière École St-Michel - « L'enfant s'éveille, s'émerveille » et écouteurs
  - 6.3 Demande de dédommagement- Verger Les Jardins D'Émilie
  - 6.4 Demande d'engagement de l'Association Pulmonaire « Villes et Municipalités contre le radon 2018 »
  - 6.5 Demande de don - « Centraide Richelieu – Yamaska »
  - 6.6 Demande de don « La Corne d'abondance »
7. Administration et greffe
  - 7.1 Décompte progressif # 2 – Projet Réfection Grande-Caroline
  - 7.2 Avenant MTMDET - Réfection Grande-Caroline
  - 7.3 Contrat de déneigement des stationnements municipaux – Option trottoirs
8. Loisirs
  - 8.1 Jeux d'eau - Centre des loisirs Cousineau-Saumure Acceptation des travaux et paiement final
9. Voirie
  - 9.1 Afficheur de vitesse radar – Soumission – KALITEC
  - 9.2 Offre de service – Banque d'heures pour services professionnels en génie civil
10. Incendie
  - 10.1 Entente intermunicipale en matière de prévention incendie - MRC de Rouville et municipalités
11. Eau potable / Eaux usées
  - 11.1 Étude de faisabilité pour l'implantation d'un réservoir de stockage d'eau potable – LCL Environnement
12. Autres sujets d'intérêts pour la municipalité
13. Période de questions réservée à l'assistance
14. Levée de la séance

### **Procès-verbal**

#### Ouverture

La session est ouverte, sous la présidence du maire, M. Michel Arseneault, à 20h00.

Sont présents :        Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district # 1  
                              Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2  
                              Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3  
                              Monsieur Mario Côté, conseiller au district # 4  
                              Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5

formant quorum.

Est absent, Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et secrétaire-trésorière.

18-10-3542

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé. L'ordre du jour ne peut être modifié.

Vote pour : 5

Vote contre :

18-10-3543

**Adoption des procès-verbaux de septembre 2018**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018 et celui de la séance extraordinaire du 17 septembre 2018 tels que rédigés.

Vote pour : 5

Vote contre :

18-10-3544

**Approbation du paiement des comptes**

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et déjà payés a été présentée au comité finance nommé par le maire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Monsieur Jeannot Alix et résolu d'approuver :

- La liste des comptes du budget des activités financières au 1 octobre 2018 pour un montant total de 392 983.89 \$ incluant les quotes-parts trimestrielles de la MRC de Rouville et de la Régie d'assainissement des Eaux usées Rougemont / St-Césaire;
- La liste des déboursés payés d'avance au 1 octobre 2018 au montant de 477 972.33 \$;
- Les salaires et avantages sociaux des élus, des pompiers et des employés municipaux pour la période du 26 août au 29 septembre 2018 au montant de 66 539.75 \$;
- Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à les payer.

Vote pour : 5

Vote contre :

**Dépôt du rapport trimestriel**

La directrice générale dépose le rapport trimestriel pour les mois de juillet, août et septembre 2018.

**Demande de subvention – Association du mont Rougemont**

Ce point est reporté à une séance ultérieure afin de prévoir une rencontre avec l'Association du mont Rougemont.

**Demande financière École St-Michel - « L'enfant s'éveille, s'émerveille » et achat d'écouteurs**

Ce point est reporté à une séance ultérieure afin de prévoir une rencontre avec Madame Fanie Poirier, directrice de l'école St-Michel.

**Demande de dédommagement – Verger Les Jardins D'Émilie**

Le conseil prend acte de la demande et ne désire pas y donner suite.

**Demande d'engagement - Association pulmonaire Québec « Villes et municipalités contre le radon »**

Le conseil prend acte de la demande et ne désire pas y donner suite.

18-10-3545

**Demande de Don – « Centraide Richelieu – Yamaska »**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme « Centraide Richelieu-Yamaska » adresse au conseil municipal, une demande de don;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme aide les gens dans le besoin et que le don effectué va directement aux gens de la région;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la *Politique de dons et commandites* adoptée par la Municipalité de Rougemont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu de verser un montant de 200\$ à l'organisme « Centraide Richelieu-Yamaska ».  
Vote pour : 5 Vote contre :

18-10-3546

**Demande de don « La Corne d'abondance »**

CONSIDÉRANT QUE La Corne d'abondance adresse au conseil une demande de don afin de les soutenir dans leur activité visant à contrer la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE la Corne d'Abondance offre des services de cuisine collective et des ateliers reliés à l'alimentation dans le but d'aider leur clientèle (familles en difficulté, travailleurs à faible revenu, famille monoparentale, aînés ou jeunes adultes) à mieux se nourrir;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère qu'il est important de soutenir les actions de la Corne d'Abondance dans leur mission;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la *Politique de dons et commandites* adoptée par la municipalité de Rougemont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu de verser un montant de 100\$ à la Corne d'Abondance pour les aider dans leurs activités.  
Vote pour : 5 Vote contre :

18-10-3547

**Décompte progressif # 2 – Projet Réfection Grande-Caroline**

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur Bertrand Ostiguy inc. a déposé une demande de paiement pour le décompte progressif 2 pour le projet de réfection Grande-Caroline;

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur, Monsieur Dominique Charbonneau, de la firme Génipur, recommande le paiement du décompte;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu de payer le décompte progressif 2 pour le projet de réfection Grande-Caroline au montant de 304 966.20\$ incluant les taxes.  
Vote pour : 5 Vote contre :

18-10-3548

**Acceptation de l'Entente de Collaboration entre la Municipalité et le Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports relativement aux travaux de la Route 231 (La Grande-Caroline) - Avenant 1**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de la Grande-Caroline réalisés jusqu'à présent ont démontré que la conduite d'égout pluvial est dans un état plus dégradé que ce que l'inspection par caméra réalisée par le Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) avait laissé voir;

CONSIDÉRANT QUE suite à des discussions avec le MTMDET (propriétaire de la conduite), la décision a été prise de remplacer la conduite sur toute sa longueur;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a fait parvenir un avenant à l'Entente de collaboration précédemment signée, lequel précise la répartition

des responsabilités et des coûts en vue de réaliser les travaux du pluvial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'approuver l'avenant 1 de l'Entente de collaboration proposé par le MTMDET et d'autoriser le maire, Monsieur Michel Arseneault et la directrice-générale, Madame Kathia Joseph à signer pour et au nom de la municipalité ledit avenant.

Vote pour : 5

Vote contre :

18-10-3549

**Adjudication du contrat DEN – STA – 2019 - Déneigement des stationnements municipaux**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont a publié un avis afin d'inviter les entrepreneurs intéressés à déposer une soumission pour le déneigement des stationnements municipaux pour l'année 2018-2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 3 soumissions et que celles-ci sont conformes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'octroyer le contrat de déneigement des stationnements municipaux au plus bas soumissionnaire, soit Les Serres de la Presqu'île pour un montant total de 9456.69\$ avec taxes. Ce contrat est valide pour la saison 2018-2019 mais la Municipalité se réserve le droit de se prévaloir des années d'option 2019-2020 et 2020-2021 si elle est satisfaite des services rendus.

Vote pour : 5

Vote contre :

18-10-3550

**Acceptation des travaux et dernier versement – Projet jeu d'eau**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a autorisé l'installation d'un jeu d'eau suite à un processus d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE Réalisation Dynamique inc. a terminé les travaux et qu'il confirme que ceux-ci sont conforme aux plans et devis initiaux;

CONSIDÉRANT QUE l'adjudicataire, Réalisation Dynamique inc. a déposé une demande de dernier versement pour le solde du coût des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'accepter les travaux effectués par Réalisation Dynamique inc. et d'autoriser le paiement de la facture 268 au montant de 37 162.50\$ avant taxes.

Vote pour : 5

Vote contre :

18-10-3551

**Afficheur de vitesse radar – Soumission Kalitec**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont désire se doter d'un afficheur de vitesse radar afin de réduire la vitesse des usagers de la route;

CONSIDÉRANT QUE la présence d'un afficheur de vitesse radar améliore la sécurité routière en diminuant la vitesse, l'une des causes principales d'accidents;

CONSIDÉRANT QUE selon une étude réalisée par « *Transportation research board* » prouve l'efficacité de l'afficheur de vitesse radar pour réduire la vitesse excessive à plus de 17.5 % dès les premiers jours de l'implantation grâce à la détection et l'affichage lumineux à longue distance;

CONSIDÉRANT QUE Signalisation Kalitec inc. a soumis une offre pour un afficheur de vitesse radar;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu d'accepter la soumission de KALITEC pour l'achat d'un afficheur de vitesse radar au montant de 5 040.00\$ avant taxes.

Vote pour : 5

Vote contre :

18-10-3552

**Offre de service – Banque d'heures pour services professionnels en génie civil**

CONSIDÉRANT QUE les services professionnels en génie civil ont pour but d'épauler, assister et/ou soutenir la direction générale, le département technique et/ou les travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE les services professionnels en génie civil comprennent lorsque nécessaire, de conseil technique, assistance dans des projets spéciaux, demande de subvention ou expertise;

CONSIDÉRANT QUE le consultant actuel, Dave Williams, a soumis une offre de service pour une banque d'heures pour services professionnels en génie civil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'accepter l'offre de service de Dave Williams, ingénieur pour une banque de 30 heures, pour une période de 6 mois, au montant de 2 700.00\$ pour le service de consultant en génie civil.

Vote pour : 5

Vote contre :

18-10-3553

**Entente intermunicipale en matière de prévention incendie - MRC de Rouville et municipalités**

CONSIDÉRANT QUE le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Rouville, ci-après appelé « le Schéma », est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2012 et que son échéance en 2017 nécessite une révision de ce dernier;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q. c. S-3.4), le Schéma et ses actions ainsi que les plans de mise en œuvre du Schéma adopté par chacune des huit (8) municipalités imposent à ces dernières certaines obligations en matière de prévention des incendies;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2012, certaines de ces municipalités, dont Rougemont, bénéficient d'un service régional de prévention incendie offert par la MRC, à la suite d'une entente venant à échéance en décembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire maintenir son adhésion au service régionale de prévention incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu de confirmer à la MRC de Rouville que la municipalité de Rougemont :

- adhère au service régional de prévention incendie
- approuve la nouvelle *Entente intermunicipale en matière de prévention incendie* proposé par la MRC de Rouville;
- autorise le maire, Monsieur Michel Arseneault, et le directrice générale Madame Kathia Joseph à signer cette entente.

Vote pour : 5

Vote contre :

18-10-3554

**Étude de faisabilité pour l'implantation d'un réservoir de stockage d'eau potable – LCL Environnement**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire construire un nouveau réservoir de stockage d'eau potable afin d'augmenter la capacité totale de stockage d'eau potable de la ville de 1 000m<sup>3</sup> à 2 800m<sup>3</sup>;

CONSIDÉRANT QU' une étude de faisabilité permettra d'étudier la viabilité du projet, de définir les besoins du projet et de faire une estimation financière des études préliminaires nécessaire au projet;

CONSIDÉRANT QUE LCL Environnement présente une offre de service concernant l'étude de faisabilité pour l'implantation d'un réservoir de stockage d'eau potable d'une capacité de 2 800m<sup>3</sup>;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'accepter l'offre de service de LCL Environnement pour une étude de faisabilité pour l'implantation d'un réservoir de stockage d'eau potable au coût de 2 850.00\$  
Vote pour : 5 Vote contre :

18-10-3555

**Levée de la séance**

Il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.  
Vote pour : 5 Vote contre :

**Certificat de disponibilité de crédit**

Je, soussignée, certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 1<sup>er</sup> jour d'octobre 2018

\_\_\_\_\_  
Kathia Joseph, OMA  
Directrice-générale et secrétaire-trésorière

.....  
Secrétaire-trésorière

.....  
Maire